

14° Colloque International  
14de Internationaal Colloquium  
Spa, 6-8 sept. 1988

LA GENESE ET LES PREMIERS  
SIECLES DES VILLES MEDIEVALES  
DANS LES PAYS-BAS  
MERIDIONAUX

UN PROBLEME ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE

ONTSTAAN EN VROEGSTE  
GESCHIEDENIS VAN DE  
MIDDELEEUWSE STEDEN IN DE  
ZUIDELIJKE NEDERLANDEN

EEN ARCHEOLOGISCH EN HISTORISCH PROBLEEM

ACTES (EXTRAIT)  
HANDELINGEN (OVERDRUK)



**Crédit Communal**  
**Gemeentekrediet**

Collection Histoire, série in-8°, n° 83, 1990  
Historische uitgaven, reeks in-8°, nr. 83, 1990

## Conclusion

par Jacques STIENNON

*Professeur émérite de l'Université de Liège*

Au terme de ce colloque, dont la matière a été très dense, je voudrais, à mon tour, énoncer, non pas des conclusions générales mais une série de considérations personnelles, ponctuelles, qui prendront concrètement, en quelque sorte, le relais de ce que vient d'exposer avec beaucoup de pertinence, du point de vue méthodologique, mon ami Frans Verhaeghe. Il est historien de formation, totalement dévoué à l'archéologie; je suis également historien, préoccupé en permanence par l'archéologie, qui a fait l'objet de mon enseignement pendant vingt-cinq ans. Deux historiens pour conclure? Que les archéologues ne se sentent pas frustrés par les réflexions que l'on vient d'entendre. Peut-être est-ce la première fois que se rassemblent archéologues et historiens. Ce n'est pas, en tout cas, la première fois qu'ils confrontent informellement leurs méthodes et, à travers les communications qui ont été présentées et les échanges de vues auxquels elles ont donné lieu, j'ai perçu un langage qui m'était familier, des idées qui ont été cent fois rebrassées, à côté de vues originales qui vont, je n'en doute pas, faire leur chemin.

Parmi les idées cent fois ressassées figure en bonne place la définition de la ville. Il eût été pour le moins paradoxal qu'on ne parvînt pas à s'entendre sur cette notion qui a fait l'objet, je le rappelle en passant, d'un fascicule de la collection «Les catégories en histoire» dirigée par le regretté Chaïm Perelman. Discuter sur la genèse d'un phénomène qu'on ne parvient pas à cerner aurait, d'entrée de jeu, stérilisé nos débats. Comme on l'a rappelé naguère, à l'occasion de l'anniversaire des *Cahiers de Saint-Hubert*, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'administration faisait dépendre l'existence d'une ville du nombre de ses habitants. Les historiens de l'an 4000 risquent d'être bien embarrassés par ce critère, à fondement essentiellement fiscal et budgétaire. Ce n'est qu'hier que Léopold Genicot a tranché la question, d'une manière pragmatique: «La ville est un centre qui assume des fonctions diversifiées».

Cette définition permet d'éclairer le traditionnel problème «continuité ou rupture», resté sous-jacent à plusieurs exposés.

Cela a été particulièrement perceptible dans les communications d'Alain Derville à propos de Lille, du chanoine Henri Platelle sur Valenciennes, d'Adriaan Verhulst et de Marie-Christine Laleman sur les origines de Gand, de Titus Panhuysen et Pieter Leupen sur Maastricht, et dans la communication magistrale de Joseph Mertens sur le thème de la *rupture*. Il est évidemment important de savoir dans quelle mesure le Haut Moyen Age a repris l'héritage romain. La question ne concerne pas uniquement la genèse des villes médiévales, elle intéresse tous les aspects de la civilisation et de la culture, elle conditionne l'idée que l'on peut se faire de la place, du rôle, de l'importance que cette période de l'histoire a joué dans la lente création de l'homme moderne.

Certains spécialistes – qu'ils soient historiens ou archéologues – ont pu estimer qu'il s'agissait là d'un faux problème. Les qualités d'un site, lorsque ce site n'est pas perturbé, sont un facteur d'attraction pour l'habitat, quelle que soit l'époque de ce peuplement. Il s'agit, en l'occurrence, d'une *continuité*, dans le sens le plus général du terme. Mais les historiens, spécialistes des institutions et soucieux d'affiner la recherche, peuvent facilement rétorquer qu'il n'y a pas de commune mesure entre une *villa* romaine et un *castrum* médiéval, et que c'est dans l'analyse et l'évolution des fonctions, des structures, qu'il faut saisir s'il y a rupture ou continuité. D'autre part, dans la genèse d'un centre urbain médiéval, la continuité a pu se limiter à certains secteurs de la surface habitée. On l'a bien vu, grâce à Marie-Christine Laleman, dans le cas de Gand, où les vestiges romains sont soit dispersés ou sporadiques, soit réemployés, et où la continuité se marque – si je l'ai bien comprise – uniquement au confluent de l'Escaut et de la Lys. Ailleurs, et notamment à Liège, le vicus mérovingien a pris assez rapidement le relais de la villa romaine : entre une exploitation agricole et un centre de peuplement avec activités diversifiées, on peut évidemment déceler des différences structurelles, mais la continuité ne me paraît pas devoir être mise en cause, tout au moins d'une manière radicale. Et dans ce cas précis, le problème de la continuité ne se pose pas tant entre le Bas-Empire et la haute époque mérovingienne ; il s'affirme, comme l'a suggéré Jean-Louis Kupper, entre une agglomération de type rural prédominant et l'éclosion d'un centre urbain provoqué par un transfert de reliques et le développement d'un culte.

La conclusion de tout ceci, c'est qu'il ne faut pas nécessairement faire du problème de la continuité une théorie. Il en va de cet exercice d'école historico-archéologique comme de la question de la genèse des chansons de geste qui divise depuis tant d'années les historiens de la littérature médiévale. En réalité, l'épopée est un genre littéraire, qui a des règles et une cohérence certaine dans son évolution. Cependant, chaque chanson de geste doit être considérée dans la spécificité qu'elle conserve à travers l'observance de règles générales. Il en va de même pour la genèse de nos

villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège. Et l'on devine, par le truchement de cette comparaison, que j'évoque l'efficacité des théories. La jeune génération des historiens, comme celle des archéologues, me paraît manifester quelque méfiance envers la théorie, en raison des impasses dans lesquelles elle a parfois conduit la recherche menée par leurs aînés.

A cet égard, il convient de distinguer nettement théorie et hypothèse. Pour l'historien, accumuler un millier de faits, pour l'archéologue, collectionner des milliers de tessons, est une occupation stérilisante si une ligne directrice – autrement dit une hypothèse – n'a pas été ébauchée au départ de l'enquête. Ou bien cette hypothèse sera balayée par l'investigation historique et la prospection archéologique, ou bien elle résistera à l'épreuve. Dans ce cas, l'hypothèse conduira à l'esquisse d'une théorie – la modélisation, comme disent les archéologues – autrement dit à un schéma qui trace les ligne générales, mais qui se défend d'achever le tableau.

Ces réflexions me sont venues en écoutant les communications relatives aux villes mosanes : Huy, Liège, Maastricht.

Henri Pirenne a été un des plus brillants virtuoses de la théorie historique et l'on ne peut nier que l'utilisation magistrale qu'il a faite de la théorie a été stimulante dans bien des domaines de la recherche. On sait aussi l'étonnement qu'il n'a pu dissimuler lorsqu'un jeune historien, Félix Rousseau, lui fit part de son projet de consacrer à la Meuse au Moyen Age une étude qui allait devenir un maître-livre. «Fait-on l'histoire d'un fleuve»? aurait-il lancé, avec un peu d'amusement. Et pourtant, c'est Félix Rousseau qui avait raison et il l'a démontré avec chaleur, érudition et conviction. A partir de son ouvrage se sont articulés des travaux qui, après lui, ont mis en valeur le rôle de la Meuse dans la genèse des villes qui ont pris naissance sur ses bords. L'historien wallon avait tracé la voie, la génération qui l'a suivi a tout naturellement affiné la recherche, rectifié certaines appréciations, précisé certains doutes. Alain Dierkens est de ceux-là, même s'il s'est montré exagérément dur pour le travail des archéologues amateurs. En suivant avec attention sa communication, bien des souvenirs se sont éveillés en moi. Il a, notamment, insisté sur l'importance de l'occupation de la rive gauche au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne, à hauteur de ce qui allait devenir la ville de Huy. Cette importance est fondée, entre autres, sur l'abondance des découvertes archéologiques qui ont été faites dans le quartier Batta à partir de 1968. Bien des années auparavant, des prospections effectuées du côté de Statte avaient fourni un matériel archéologique intéressant. Cela n'avait pas échappé à la perspicacité d'André Joris qui, préparant une thèse qui reste un modèle, avait pensé un moment y déceler les origines d'un habitat hutois. Il en fut énergiquement dissuadé par la force de conviction de Jean Lejeune, autre virtuose de la théorie, et retraça avec une minutieuse érudition le développement de Huy rive droite. Ce cas peut

conduire au problème de déplacement des habitats destinés à devenir le noyau d'une concentration urbaine. Il répond aussi à une question que Georges Despy, le maître d'Alain Dierkens, avait posée, voici quelque trente ans, lors d'une séance de la Société pour le progrès des sciences historiques et philologiques concernant la répartition rive gauche - rive droite des villes mosanes : Dinant rive droite, Namur rive gauche, Huy rive droite, Liège rive gauche, Visé rive droite, Maastricht rive gauche. En outre, Alain Dierkens vient de verser un élément nouveau, parmi beaucoup d'autres, dans le débat : dans le cas de Huy, celui de la *territorialité*, coïncidant avec la formation du comté de Huy au X<sup>e</sup> siècle, autrement dit correspondant aux conditions de développement de la vallée mosane, non plus dans sa totalité, mais dans un secteur plus limité, entre Namur et Liège, couvrant les terres fertiles de la Hesbaye et du Condroz. Le fleuve s'efface-t-il pour autant ? Je ne le pense pas. Alain Dierkens, dans le cas de Huy, a réuni les deux rives et je me plais à reprendre la déclaration, faite en 1050, par les chanoines de Maastricht : « Certes, nous habitons Maastricht, mais nous buvons la Meuse ». Signe d'un attachement affectif à un fleuve qui reste la colonne vertébrale d'un diocèse et d'une principauté, un axe économique et culturel privilégié.

Mais, à la lumière des études qui se sont succédé depuis le livre de Félix Rousseau, d'autres nuances ont coloré le bleu et beau tableau de l'historien namurois. Géographes, historiens et archéologues sont d'accord pour estimer que Liège, dans ses origines les plus lointaines, est une création de la Legia : c'est Notger qui, on l'a vu grâce à la substantielle communication de Jean-Louis Kupper, en fera définitivement une ville de la Meuse. Huy est surtout une ville du Hoyoux, Namur est une ville de la Sambre, et le Geer n'aurait-il pas son mot à dire – si j'ose m'exprimer ainsi – dans les origines et le développement de Maastricht, dont la seconde enceinte suit le tracé, dans son secteur sud ?

A cet égard, au cours de ce colloque, le rôle de la confluence des cours d'eau est apparu dans une vive clarté et ne s'est pas limité à l'exemple des villes mosanes : à Gand la Lys et l'Escaut, à Valenciennes la Rhônelle et l'Escaut, à Lille la Haute- et la Basse-Deûle. A Douai, c'est un autre genre de confluence qui semble avoir joué : la rencontre d'un cours d'eau et d'une route, celle de la Scarpe et du carrefour des routes Cambrai-Lille et Valenciennes-Lens.

*Confluence.* La vertu polysémique de ce terme évoque en moi une convergence qui n'est plus géographique, mais intellectuelle et scientifique, et vous avez compris qu'elle concerne la collaboration entre historiens et archéologues ainsi que la confrontation et l'harmonisation de leurs méthodes qui, à travers le cas concret de la genèse des villes médiévales, ont été au cœur de nos débats.

L'interdisciplinarité est, depuis longtemps, un thème à la mode dans n'importe quel colloque ou congrès. Il y a quelque quarante ans, André

Boutemy plaide vigoureusement pour le travail en commun des philologues, des paléographes et des historiens du livre – la codicologie n’existait pas encore – dans l’étude des manuscrits à miniatures. Mais il faisait remarquer, avec une malice teintée de regret, que si tout le monde était d’accord sur ce point, on passait bien rarement à l’acte. Un peu comme dans les opéras où les figurants font du sur place en chantant vigoureusement : « Allons, marchons, marchons ensemble ». De ce point de vue, l’intervention d’Adriaan Verhulst, dans l’échange de vues du mercredi matin, a été particulièrement libératrice, et nous avons tous apprécié la dynamique du dialogue qui s’est instauré entre lui et Marie-Christine Laleman à propos de Gand.

D’autre part, malgré la reconnaissance théorique de cette collaboration, il existe, au sein de certaines spécialisations, une tendance à l’autonomie. Ce fut le cas de Jean Mallon et de François Masai pour la paléographie, et je crois avoir perçu le même accent dans la belle communication de notre collègue Herbert Sarfatij sur les « Possibilités et limites de l’archéologie urbaine ». Je connais mal la situation dans les Pays-Bas septentrionaux, mais je puis l’assurer qu’en Belgique, tant en Flandre qu’à Bruxelles et en Wallonie, les historiens actuels ne considèrent plus, depuis longtemps, l’archéologie, et plus particulièrement l’archéologie de terrain, comme une science auxiliaire de l’histoire. Les deux disciplines sont complémentaires : je n’en veux pour preuve que l’efficacité du travail en commun accompli à Liège par mes collègues Jean-Louis Kupper et Marcel Otte, celui de Raymond Brulet et Jacques Pycke à Tournai, le dialogue de Titus Panhuysen et Pieter Leupen sur Maasricht, celui de Ludo Milis et Dirk Callebaut sur Ename, et le « dialogue » plus polémique d’Alain Derville, de Gilles Bliciek et Pierre Leman à Lille.

L’histoire et l’archéologie partagent un souci commun : la reconstitution, la moins approximative possible, du passé. Si, comme l’avance Herbert Sarfatij, les résultats de l’archéologie de terrain dépassent le cadre strictement historique, il en va de même pour la recherche historique appliquée : je ne citerai, à titre d’exemple, que les études de généalogie qui ont pris pour base le code génétique de certaines familles.

Loin de moi, et loin des historiens présents à ce colloque, la moindre intention de contester l’apport capital de l’archéologie à la chronologie d’un site urbain. Mais je ne suivrai pas Herbert Sarfatij lorsqu’il affirme que, en l’occurrence, le matériel des sources est totalement archéologique. La seule concession que je pourrai lui faire, c’est que l’étude des témoins de la culture matérielle ne peut, en effet, s’effectuer avec succès qu’avec les artefacts archéologiques – étant donné la carence ou les lacunes des sources écrites traditionnelles. La dendrochronologie, pratiquée avec le succès que l’on sait à Louvain-la-Neuve par André Munaut et à Liège par Patrick Hoffsummer, autorise les plus grands espoirs. L’ar-

chéologie ne peut cependant la réclamer comme un instrument spécifique de sa recherche, puisqu'elle appartient tout aussi bien à la climatologie et à la paléobotanique.

Cependant, il semble que l'archéologie ait, de peu il est vrai, précédé l'histoire pour se placer au carrefour des sciences humaines et des sciences exactes. Elles sont maintenant réunies toutes deux sous le patronage de l'informatique. Mais ce qu'elles ont en commun depuis l'origine, qui reste fondamental, c'est leur attitude critique, d'une part dans l'analyse d'une stratigraphie, et d'autre part dans l'interprétation des textes. Cette exigence dans la rigueur conduit à la constatation qu'il ne devrait pas, en principe, y avoir de contradiction, à l'issue d'une fouille, dans les résultats respectifs de la prospection archéologique et de la recherche historique. S'il y a divergence, on doit s'efforcer d'en découvrir la cause, un peu comme le photographe, dans la mise au point de sa prise de vue, fait coïncider les points de repère de son cadrage.

Cette image, je l'ai bien souvent employée lorsque je me trouvais devant un auditoire où étaient réunis des étudiants en histoire et des étudiants en archéologie. Je doute cependant qu'elle puisse répondre toujours à la réalité. L'origine profonde de cette distorsion résiderait-elle dans le fait que l'archéologie de terrain, par le truchement de l'analyse stratigraphique, ferait de la microhistoire (et ce terme n'a rien de péjoratif bien sûr), tandis que l'historien pratiquerait prioritairement la macrohistoire, – d'où certaines discordances ou différences qu'il est difficile de résorber ?

En face d'un chantier de fouilles urbain, l'attitude respective de l'archéologue de terrain et de l'historien des villes est le plus souvent différente. Sachant qu'il détruit ses archives au fur et à mesure qu'il les découvre et les exploite, l'archéologue a d'abord le souci d'établir le plus soigneusement possible les relevés, les photos de coupe stratigraphique, le cas échéant des films, et de publier le résultat de l'analyse de tous les matériaux retenus. Le souci de conservation *in situ* reste, pour lui, secondaire, comme je l'ai souvent entendu dire de la part de fouilleurs particulièrement compétents. Les préoccupations de l'historien sont quelque peu différentes : il aime visualiser les choses et les visualiser pour autrui, dans un but pédagogique. Laisser subsister, dans le cœur historique d'une ville, dans des conditions optimales, des vestiges archéologiques comme autant de points de repère, de jalons, dans l'évolution d'un site urbain lui paraît conforme au souci qui l'anime de perpétuer la mémoire du passé.

Comme l'a bien montré la remarquable communication de Michel de Waha sur l'archéologie urbaine en Belgique, ces problèmes prennent une acuité accrue lorsqu'on se trouve devoir entreprendre des fouilles au milieu de grands travaux « d'utilité publique ». De son exposé, de ceux d'Herbert Sarfatij et d'Adriaan Verhulst, on retiendra, entre autres, la

nécessité, pour les grandes villes, de disposer en permanence de la compétence d'un archéologue diplômé, fonctionnaire municipal. Si ce poste est pourvu dans certaines villes de Flandre, il n'en existe pas en Wallonie et l'on ne voit pas comment Liège pourrait en envisager la création, même dans un avenir lointain, alors que l'aménagement de la place Saint-Lambert requiert l'intervention – je dirais même la surveillance constante – d'un archéologue, doté de pouvoirs bien définis. Cet exemple, parmi beaucoup d'autres, place dans une lumière très vive les énormes difficultés des fouilles en milieu urbain.

De ce point de vue, le lamentable cas de Liège est, si j'ose dire, exemplaire et renforce encore les sombres couleurs de l'exposé de Michel de Waha.

Ce qui peut encore accroître l'amertume des historiens et des archéologues, c'est que, lorsque la rapide campagne de fouilles entreprise place Saint-Lambert à l'occasion de travaux d'utilité publique fut terminée en 1907, Liège s'est trouvée à la pointe du progrès en matière d'archéologie urbaine en Belgique. Sans doute ces fouilleurs du début du siècle n'ont-ils pas toujours mené leur prospection avec toute la rigueur souhaitable, et Alain Dierkens pourrait leur jeter un anathème posthume. Ils ont eu, en tout cas, le mérite de faire surgir, en trois semaines, des siècles d'histoire liégeoise méconnus ou inconnus. En outre, avec l'aménagement de l'hypocauste, ils ont doté Liège d'un musée souterrain accessible trois mois par an. Si l'on compare la situation de 1907 avec celle d'aujourd'hui, quel pitoyable et scandaleux contraste!

En 1968, lorsque les travaux d'aménagement de la place Saint-Lambert se profilèrent à l'horizon, le Congrès de la Fédération des Cercles historiques et archéologiques qui se tenait à Liège, émit le vœu que des fouilles fussent entreprises *avant* le commencement des travaux. C'est ce qui a été pratiqué, de manière parfaite, à Maastricht, lorsque l'on décida de créer un parking sous le Vrijthof. Hélas, ce vœu resta dans la catégorie des vœux pieux par la volonté – ô paradoxe – de l'échevin des Travaux publics et des Musées, historien éminent, professeur à l'Université et au souvenir duquel je voue, malgré tout ce qui nous a opposé, une indéfectible affection.

Je l'entends encore déclarer: «Tant que je serai échevin, l'Université n'aura pas l'autorisation d'entreprendre des fouilles». Et il a tenu parole. Il a fallu son remplacement comme échevin par un diplômé de notre section d'archéologie et la nomination de son neveu comme ministre de la Culture pour que la situation se débloque enfin. Le nouveau ministre écrivit en substance à l'échevin: «On ne trouvera probablement pas l'équivalent du Parthénon dans le sous-sol, mais je pense que cela vaudrait la peine d'aller voir». Et de mettre sur pied immédiatement une commission scientifique, présidée par un historien titulaire d'une chaire



d'archéologie. Celui-ci tenta la mission impossible de concilier les intérêts contradictoires des ministères des Travaux publics, de la Justice, des Communications, de la Province, de la Ville, de l'Université et de la Société des transports intercommunaux de Liège. Ajoutons à cela que la propriété du sol de la place Saint-Lambert étant partagée entre l'Etat, la Province et la Ville, cette fragmentation risqua un moment d'opposer les archéologues entre eux: Service national des Fouilles et Services d'archéologie de l'Université. Je passe sur les péripéties, momentanément calmées, de cette aventure qui a eu, notamment, pour résultat positif de rectifier le cahier des charges afin d'y insérer une clause de sauvegarde des fouilles et d'une partie du matériel archéologique. La journée d'études «Archéologie et Aménagement» du Groupe de contact du F.N.R.S. qui s'est tenue à Louvain-la-Neuve le 14 octobre 1988 traita plus en détail de ces problèmes.

Aussi est-ce avec une évidente satisfaction que j'ai entendu, au cours de nos débats, plusieurs intervenants réclamer l'organisation d'un autre colloque qui envisagerait cette fois, dans ses moindres détails, les relations, le plus souvent conflictuelles, entre historiens et archéologues d'une part et les institutions de tutelle: administrations communales, ministère des Travaux publics, ministère des Communications, services d'urbanisme, exécutifs communautaires et régionaux, députations permanentes – et j'en passe.

Nul mieux que le Crédit Communal ne pourrait organiser cette nouvelle réunion où seraient conviés ministres, bourgmestres, échevins, etc. Qu'il me soit permis de présenter ce souhait aux membres du Comité d'histoire en l'assortissant d'une condition: à savoir de ne pas attendre le délai habituel de deux ans et d'organiser ce colloque extraordinaire dans un délai plus rapproché. La gravité de la situation, si justement mise en valeur par Michel de Waha, me paraît justifier cette urgence. Je crois d'ailleurs que notre ami Jean-Marie Duvosquel a déjà rédigé un communiqué de presse dans ce sens.

Je m'arrête ici, en m'excusant auprès de vous d'avoir été trop long. Les applaudissements qui saluent d'habitude un exposé, je vous invite à les adresser uniquement aux responsables du Crédit Communal qui ont assuré le succès de ce colloque: à François Narmon, Jean-Marie Duvosquel, Denis Morsa, Léon Voet, aux présidents de séances, aux auteurs des communications et aux spécialistes français, allemands et hollandais qui ont rehaussé nos débats de leur présence et de leurs interventions. Je vous remercie de votre attention.